

Règles de l'Art de l'aéronautique



OBJECTIFS

- Être en mesure d'appliquer les connaissances nécessaires au savoir, savoir-être et savoir-faire des métiers de l'aéronautique.
- Apporte au stagiaire une culture aéronautique globale ainsi que les responsabilités de chacun en matière de travail et de décision par rapport à la sécurité des vols.
- Encourager une attitude positive sur toutes les démarches de la sécurité et décourager toute pratique contraire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercices de mise en situation, jeux, quizz
- Formation en présentiel
- Documentation fournie aux stagiaires
- En E-learning, voir charte stagiaire



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public PART 21, Part M, Part 145, désirant approfondir ses connaissances et / ou compléter son processus d'intégration dans l'entreprise notamment pour les personnels récemment embauchés.

PROGRAMME

Le professionnalisme

Les règles de l'art

- L'éthique
- Prendre connaissance du travail
- Réflexion/analyse du travail
- Sécurisation de la zone de travail
- Préparation et Aménagement du poste de travail
- Montage/Usinage, Dépose/Repose d'éléments
- Contrôle dimensionnel
- Contrôle et réglage
- Contrôle final
- Fin du travail

Violations et conséquences

Constats et réglementations

CONDITION(S) TARIFAIRE(S)



Module	Durée	Méthodes disponibles				Solutions et tarifs HT par stagiaire		
		@	U	P	V	@	Inter	Intra
Règles de l'art	3,5h	•	•	•	•	49€		Sur demande